Réglementation FOAD

Fiche synthèse

La loi définit 3 conditions cumulatives

DÉCRET

28 décembre 2018

- Informer le bénéficiaire
- Proposer une assistance
- Evaluer

Impose 2 documents obligatoires

- Convention de formation
- Certificat de réalisation

Mais dans une démarche de bonnes pratiques, nous vous conseillons de :

- Proposer systématiquement un programme de formation ou un protocole individuel de formation
- Mettre en place une véritable démarche d'accompagnement réactif et proactif

- La facturation s'établit sur la base des durées forfaitaires estimées
- L'archivage des éléments de preuve (justificatifs attestant des réalisations des activités et les données relatives à l'accompagnement est obligatoire au moins 4 ans + l'année en cours